

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL ACADEMIQUE DE LA VIE LYCEENNE
du jeudi 11 juin 2015**

**Etaient présents en tant que membres du C.A.V.L, sous la Présidence de Madame le Recteur,
→ Représentants de l'Education Nationale**

- Monsieur Olivier LHERMITTE, Proviseur vie scolaire
- Madame Isabelle FERRERA, Déléguée académique à la vie lycéenne
- Madame Isabelle CLOU-MENESSART, Professeur d'E.C.J.S, Lycée Marie-Curie, NOGENT-SUR-OISE
- Monsieur Aldino DI-LENA, CPE, Lycée Henri Martin, SAINT QUENTIN
- Madame Céline DOYEN, CPE, Lycée la Hotoie, AMIENS
- Madame Myriam MENUGE, Adjointe au chef de Service Académique de l'Information et de l'Orientation (SAIO), Rectorat

→ Représentant du Conseil régional

- Monsieur Philippe SUEUR, Directeur de l'éducation, Conseil régional

→ Représentants du monde associatif

- Monsieur Jean-Pierre MORLET, Directeur du Service Régional de l'U.N.S.S.
- Monsieur Selim KANCAL, Mission Egalité des chances, D.R.J.S.C.S.
- Madame Ghislaine LEFEBVRE, Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (F.C.P.E.).

→ Représentants des élèves

- Mademoiselle Louise WINKEL, Lycée Joliot-Curie, HIRSON
- Monsieur Victor CASSAN, Lycée Pierre d'Ailly, COMPIEGNE
- Mademoiselle Constance BELKACI-DAVY, Lycée Jean Rostand, CHANTILLY
- Monsieur Oscar FERNADEZ, Lycée Madeleine Michelis, AMIENS
- Mademoiselle Julie GALLOPIN, Lycée La Hotoie, AMIENS
- Monsieur Paul VERRIER, LP Jean Monnet, LA FERRE

Invité

- Monsieur François SIREL, Directeur de Canopé Amiens

Présents

- Monsieur Gérald VOYER, Chef du bureau DOS 4, Rectorat
- Madame Delphine DAMENEZ, Adjointe au chef du bureau DOS 4, Rectorat

Sont excusés :

- Madame l'IA-DASEN de l'Oise
- Monsieur l'IA DASEN de l'Aisne
- Monsieur l'IA-DASEN de la Somme
- Madame Marie-Hélène AUBRY, IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire
- Madame Catherine ROUSSEAU, Infirmière scolaire, conseillère technique académique du Recteur
- Monsieur Jean-Marc PAGE, Délégué académique aux enseignements techniques

- Monsieur Eric ALEXANDRE, Proviseur du lycée Madeleine Michelis, AMIENS
- Madame Nadine LECOCQ, Proviseur du LP Jules Verne, GRANDVILLERS
- Madame Hélène MARCHOIS, CPE, Lycée Hugues Capet, SENLIS
- Madame Valérie KUMM, Vice- Présidente du Conseil régional de Picardie
- Madame Myriam BERNARDET, Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (P.E.E.P.)
- Monsieur Cédric SEGUET, Lycée Condorcet, SAINT QUENTIN
- Monsieur Matéo MEVIZOU, Lycée Léonard de Vinci, SOISSONS
- Monsieur Johann LENTZ, Lycée Cassini, CLERMONT
- Monsieur Guillaume ESCARAVAGE, Lycée Paul Langevin, BEAUVAIS
- Mademoiselle Léa POMMEZ, Lycée Pierre Mendès-France, PERONNE
- Monsieur Allan DEPOILLY, Lycée du Vimeu, FRIVILLE-ESCARBOTIN
- Monsieur Ryan AUBOSSU, LP Château Potel, LA FERTE MILLION
- Monsieur Adrien LEMAIRE, LP Amyot d'Inville, SENLIS
- Monsieur Thomas CLOAREC, LP Jules Verne, GRANDVILLIERS
- Monsieur Romain LELOIR, LP Pierre Mendès-France, PERONNE
- Mademoiselle Clara TORRES, LP Edouard Branly, AMIENS
- Mademoiselle Noémie POIGNANT, LP du Vimeu, FRIVILLE ESCARBOTIN

14 h 00 ouverture de la séance.

Madame le Recteur ouvre la séance et remercie les élus présents à cette période de l'année qui annonce les examens, les élus des lycées professionnels étant d'ores et déjà en stage ou en épreuves de fin d'année.

Elle invite tous les élèves à avoir confiance en eux, à croire en leurs capacités et souhaite à tous la réussite.

Madame le Recteur rappelle que nous sommes entrés depuis deux années dans la Refondation de l'Ecole de la République :

Depuis la rentrée 2013, la charte de la laïcité doit figurer en bonne place dans tous les établissements, et l'article 15 concerne particulièrement les lycéens « par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leurs établissements ». C'est donc aux élèves de contribuer à faire vivre la laïcité, en mettant en place des projets éducatifs de nature à promouvoir les valeurs de la république.

La rentrée 2013 a vu également l'instauration des « semaines de l'engagement lycéen » et au cours du 1^{er} trimestre, les lycéens, par leurs représentants, ont eu la possibilité de s'exprimer à travers la consultation nationale « Pour un acte II de la vie lycéenne », dont l'une des quatre problématiques était « donner sens à la laïcité ». La synthèse nationale de cette consultation indiquait « l'institution d'une journée nationale de la laïcité, le 9 décembre ».

Les « semaines de l'engagement lycéen » ont été reconduites à la rentrée 2014. Et dans ce cadre, Madame le Recteur évoque le travail important qui a été mené pour mettre en place dès cette année, « l'appel à projets pour attribution des fonds de vie lycéenne ».

Depuis janvier 2015, l'Ecole se mobilise pour les valeurs de la République, et c'est dans ce contexte qu'il est demandé aux lycéens, avec les adultes qui les accompagnent, de se mobiliser dès la rentrée, pour une meilleure compréhension du principe de la laïcité et la transmission des valeurs de la République.

Les idées ne manquent pas dans les établissements, encore faut-il fédérer des projets, voire des projets communs, car c'est aussi travailler à l'amélioration du bien commun.

La journée de la laïcité devra être un temps particulièrement fort et Madame le Recteur sera particulièrement attentive aux propositions des élus qui se voient confier cette mission.

Madame le Recteur évoque également :

- La campagne de lutte contre le harcèlement, qui sera reconduite dans la perspective de lutte contre toutes les formes de harcèlement, en lien avec la lutte contre les discriminations,

- L'éducation à la défense, à laquelle l'Ecole se doit de contribuer. Pour la deuxième année consécutive, le CAVL a été associé à la Journée nationale du réserviste, et Madame le Recteur souhaite que dans ce contexte de transmission et de valorisation des valeurs de la République, d'autres actions de sensibilisation soient menées en ce sens envers tous les lycéens de l'académie.

Elle souligne aussi la nécessité d'un questionnement sur « la grande pauvreté et la réussite scolaire », qui est aussi une finalité de la refondation de l'Ecole.

Et pour conclure, ce message de Socrate « Rien n'est trop difficile pour la jeunesse ».

Madame le Recteur cède la parole à Victor CASSAN, élu au CNVL.

1. Présentation des travaux du CNVL réuni à Paris les 19 et 20 janvier 2015.

Toutes les académies étaient représentées à l'exception de la Guyane (en l'absence de DAVL et par conséquent de CAVL), et de la Corse (où les élections au CNVL n'ont pas été organisées).

Sur 33 élus, seuls 2 sont issus des lycées professionnels.

La circulaire de juillet 2014 a fait l'objet d'une attention particulière. Les disparités dans la participation des élus aux instances, et la comptabilisation des absences ont de nouveau été évoquées. D'autre part, « les semaines de l'engagement lycéen » doivent avoir lieu dans tous les lycées. Une uniformisation des pratiques est nécessaire. Les élus demandent plus de lisibilité sur la répartition des fonds de vie lycéenne dans les établissements et leur utilisation.

A l'ordre du jour également, la réforme de la filière hôtelière, réforme nécessaire car les programmes datent de 25 ans. Elle sera mise en œuvre à la rentrée 2015.

Cette rentrée verra aussi la mise en place de l'Enseignement moral et civique (EMC), en remplacement de l'ECJS. Comme l'ECJS, cela concernera les filières générales, aucune précision n'a été apportée pour les filières technologiques et professionnelles.

Madame la Ministre a insisté sur le rôle de toutes les instances, pour véhiculer toutes les valeurs de l'Ecole de la République.

Victor CASSAN évoque la place réellement accordée à l'enseignement de l'ECJS actuellement. **Madame le Recteur** rappelle que les enseignants ont des obligations qui peuvent leur être rappelées.

L'absence d'ECJS actuellement dans les séries technologiques et professionnelles questionne effectivement.

2. Présentation des travaux du CAVL dans le cadre de l'appel à projets 2015 pour attribution des fonds de vie lycéenne, par Julie GALLOPIN.

L'appel à projets, préconisé par la circulaire de juillet 2014, a été présenté dès le premier CAVL de décembre 2014, et a suscité de nombreuses participations dès cette première année.

Le calendrier a pu être respecté. 22 CVL d'établissements ont répondu, présentant 44 projets.

Le groupe de travail s'est réuni le 11 février pour étudier tous les projets avec beaucoup d'attention.

La commission académique s'est réunie le 17 février pour examiner et valider les propositions d'attribution.

24 projets ont été retenus, bénéficiant d'une somme totale de 20 957 €, pour des attributions allant de 50 à 3 000 €.

Ces projets permettront de démontrer la capacité des lycéens à soutenir un projet. Les projets qui n'ont pas été retenus pourront être retravaillés et présentés dans le cadre du nouvel appel à projets 2016.

2016 sera la première année où le fonctionnement de l'appel à projet prendra réellement sens.

Julie GALLOPIN évoque le fait que les élus auraient souhaité prendre en compte davantage de projets mais il a fallu faire des choix. Des projets ont été présentés à la commission en liste complémentaire, et finalement le budget alloué a permis d'en retenir plus.

Monsieur KANCAL propose que les CVL viennent présenter eux-mêmes leurs projets en commission et demande comment est versée la subvention.

Monsieur LHERMITTE rappelle que cet appel à projets a été un franc succès, et explique que le budget n'augmentera probablement pas, contrairement au nombre de dossiers. Chaque financement est affecté à un projet précis. L'engagement financier de l'établissement a toute son importance.

Il faut encourager l'engagement des lycéens, leur permettre d'élaborer des projets collectifs. L'acte pédagogique et éducatif, dans une dimension collective, a plus d'importance que le budget alloué lui-même. Les projets pourront être valorisés sur les ENT des établissements et sur le site académique.

3. Compte rendu du CAVL du 1^{er} avril 2015 à Sisonne, dans le cadre de la Journée nationale du réserviste et des valeurs de la République, par Louise WINKEL.

Cette journée s'est déroulée au Centre d'entraînement aux actions en Zone urbaine, CENZUB de Sisonne, dans l'Aisne.

Les membres du CAVL, des personnels de direction, ainsi que des référents à la vie lycéenne, des membres de l'équipe mobile de sécurité de l'Aisne, et des jeunes de l'Etablissement Public d'Insertion de la Défense de Saint-Quentin, étaient conviés à partager cette journée.

Tous ont bénéficié - d'une présentation des principes et de l'organisation de la Défense, - d'une présentation du CENZUB-94^{ème} RI et de ses missions, - ainsi que de témoignages de réservistes.

Les participants ont visité - le centre de commandement opérationnel, avec la présentation de la pédagogie mise en œuvre, - les installations de la ville de Jéoffrecourt, site d'entraînement, - ainsi que la salle d'honneur.

Les démonstrations de matériels tactiques (tirs, chars) ont suscité beaucoup d'intérêt parmi les élus du CAVL et de l'EPIDE, qui ont tout au long de la journée échangé entre eux.

Les deux institutions que sont l'Armée et l'Ecole, poursuivent les mêmes ambitions, fondées sur les valeurs citoyennes, les valeurs de la République.

Madame le Recteur souligne qu'il s'agit d'une thématique forte dans le cadre de l'EMC, et souhaite que d'autres actions de sensibilisation soient menées pour l'ensemble des lycéens.

Madame le Recteur est dans l'obligation de quitter la réunion du CAVL.

Monsieur SUEUR, Directeur de l'Education au Conseil régional doit également quitter la réunion.

4. **Rentrée 2015 : La laïcité et les valeurs de la République, par Constance BELKACI-DAVY et Paul VERRIER.**

Le matin, en séance préparatoire, les élus ont mené une réflexion sur les valeurs de la République dans un atelier préparé et animé par **Madame CLOU-MENESSART** :

En 2013, les valeurs fondamentales de la République ont été réactivées, avec notamment l'affichage de la charte de la laïcité dans tous les établissements.

Les élus ont réfléchi à partir de la vidéo officielle de la réactivation de la charte de la laïcité et à partir d'outils de travail : La devise de la République, - la journée de la laïcité du 9 décembre, date de séparation des Eglises et de l'Etat en 1905, - le kit de pavoisement installé devant les collèges ... ont été repris.

Les élus ont ainsi mobilisé leurs idées sur les questionnements proposés dans l'atelier :

Comment se mobiliser pour l'Ecole et « le vivre ensemble » ?

- Comment sensibiliser en début d'année et lors des « semaines de l'engagement lycéen » sur les valeurs de la République ?

- Quels projets pour fédérer son lycée, son bassin, son académie ?

L'idée de construire un concours à partir de la liberté, l'égalité et la fraternité, pour travailler sur le respect, la tolérance, la connaissance mutuelle, et en mobilisant les bassins sur des projets communs, a été émise par les élus. Des murs d'expression dans les lycées, l'organisation de débats, sont autant de pistes possibles pour travailler au bien commun.

Les élus se questionnent sur le « kit de pavoisement » absent des lycées.

Monsieur LHERMITTE explique que la réglementation s'adressait aux collèges et aux communes. Certaines ont choisi de financer des lycées.

Les élus proposent d'interpeller les collectivités et le CNVL sur cette disparité.

Un concours pourrait être l'objet de discussions, d'échanges de connaissances. Il devra être en cohérence avec les autres actions académiques. Il pourrait être demandé aux référents laïcité d'intervenir dans la conception du projet. Suite au questionnement de Madame DOYEN, Monsieur LHERMITTE indique que les demandes d'intervention sont à adresser à Madame FERRERA, qui se chargera de faire le lien.

L'appel à projets peut permettre de mettre en œuvre des initiatives par les élèves, pour les élèves.

Monsieur LHERMITTE évoque la réserve citoyenne, en tant que lien entre la société civile et l'Education nationale (phase de recensement des candidatures actuellement), ainsi que la relance du gouvernement sur le service civique en faveur des lycéens (notamment des Maisons Des Lycéens). Il y actuellement assez peu de demandes pour la vie lycéenne et collégienne.

5. **Désignation des représentants des lycéens**

- **aux commissions départementales d'attribution des bourses au mérite pour la rentrée 2015 :**

Département de l'Aisne : Louise WINKEL, Lycée Joliot Curie, HIRSON

Département de l'Oise : Constance BELKACI-DAVY, Lycée Jean Rostand, CHANTILLY

Département de la Somme : Oscar FERNANDEZ, Lycée Madeleine Michelis, AMIENS

- à la commission discipline du baccalauréat 2015 :

Titulaire : Victor CASSAN, Lycée Pierre d'Ailly, COMPIEGNE

Suppléante : Louise WINKEL, Lycée Joliot Curie, HIRSON

Monsieur LHERMITTE remercie les élèves et l'ensemble des membres du CAVL présents pour leur réflexion et les missions qui leurs sont confiées pour la prochaine rentrée, avec un travail de fond qui sera mené dans les instances.

Fin de la séance 16 h 00.

Fait à Amiens, le 19 juin 2015

La secrétaire de séance

Le Proviseur vie scolaire

Isabelle FERRERA

Signé : Olivier LHERMITTE